



Conseil Municipal du 24 février 2020
20h30 salle du Conseil Mairie

Ordre du jour

- Approbation du dernier compte rendu
- Motion de soutien à la filière vins et alcools
- Vote du compte administratif du budget principal
- Vote du compte administratif du budget assainissement
- Délibération circulation sur le chemin des promenades
- Questions diverses

Présents:

Benoit DESENLIS Maire – Patrice DELLA-VEDOVE 1^{er} Adjoint – Franck PILATI 2^{ème} adjoint -
Patrice CAZES 3^{ème} adjoint - Jean BIANCHINI - Jean Luc DELLA VEDOVE - Arnaud
LAILLE -

Excusé(s) avec procuration :

Excusé(s): Virginie GOUTX, Sandra PERES, Chantal GOULU-MARTINAT

Secrétaire de séance : Jean Luc DELLA VEDOVE

Le quorum étant atteint, 07 conseillers sur 10, le conseil municipal peut se réunir et délibérer.

• APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le dernier compte rendu du conseil municipal a été approuvé à l'unanimité.

• MOTION DE SOUTIEN A LA FILIERE VIN ET ALCOOL

Le maire informe l'assemblée que la filière vins et alcools souhaitent avoir le soutien des différents conseils municipaux face à la problématique du GAFA et des taxes que cela engendre.

A terme la filière pourrait être mise en danger.

Notre département du Gers serait fortement impacté si cette filière est mise à mal.

Le maire fait lecture de la motion à l'assemblée.

Le Maire lance le débat et demande de délibérer.

Il propose de passer au vote et demande à l'assemblée de se prononcer :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal se prononce sur le vote :

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 7

• VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ASSAINISSEMENT (ANNEXE 1)

Le premier adjoint prend la présidence de la réunion (le maire ne doit pas prendre part au vote et à la délibération)

Il fait lecture des comptes de l'année 2019.

Il constate avec l'assemblée que le compte administratif est conforme au compte de gestion établi par la trésorerie.

Ainsi il propose de mettre au vote le compte administratif.

Le maire sort de la salle.

6 personnes prennent part au vote

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal se prononce sur le vote :

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 6

- **VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL
(ANNEXE 2)**

Le premier adjoint prend la présidence de la réunion (le maire ne doit pas prendre part au vote et à la délibération)

Il fait lecture des comptes de l'année 2019.

Il constate avec l'assemblée que le compte administratif est conforme au compte de gestion établi par la trésorerie.

Ainsi il propose de mettre au vote le compte administratif.

Le maire sort de la salle.

6 personnes prennent part au vote

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal se prononce sur le vote :

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 6

• DOSSIER SUBVENTIONS ECOLE 2022

Le Maire rappelle à l'assemblée, l'étude menée par l'architecte Bérangère BLABLET d'Eauze sur le projet de création d'un gîte rural et de deux salles de réunions dans l'ancienne école.

Le plan de financement voté en décembre faisait état de la répartition ci-dessous :

Montant total des estimations de travaux : 338 238.10 € HT

Organisme	% de subvention	Montant
ETAT DETR	40.00 %	135 295.24 €
REGION (FRI)	6.21 %	21 000.00 €
LEADER	11.82 %	40 000.00 €
DEPARTEMENT F2D <i>(Sous réserve de l'acceptation du conseiller départemental du canton)</i>	14.78 %	50 000.00 €
COMMUNE	27.19 %	91 942.86 €

Le Maire indique au conseil municipal que l'ensemble des dossiers sont déposés.

Un entretien a été réalisé avec le conseiller départemental dernièrement qui doit faire un courrier de demande auprès du département.

Nous verrons ce qu'il en advient et le maire nous précise que dans le cas où cette aide n'aboutit pas, nous modifierons le plan de financement, mais que l'équipe municipale mettra tout en œuvre pour que ce projet puisse voir le jour.

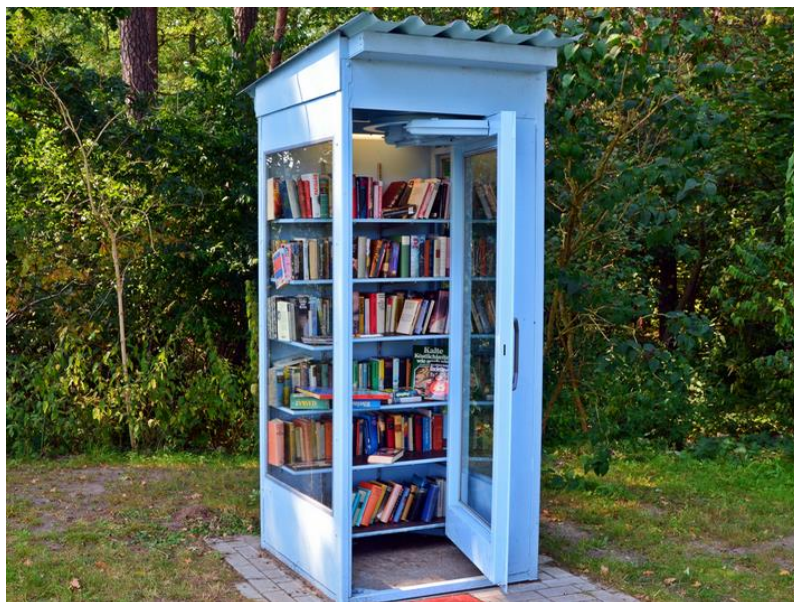
• DELIBERATION PROJET BOITE A LIRE COMMUNALE

Le Maire informe l'assemblée qu'il souhaite mettre en place une boîte à lire au village.

Le concept est simple :

Une boîte à lire est une petite bibliothèque de rue où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement, privilégiant ainsi l'accès à la culture. C'est aussi un projet solidaire qui favorise le lien social, encourage une économie du partage et du don et développe une démarche éco-citoyenne. En déposant ou en empruntant un livre dans une boîte à lire, vous lui donnez une seconde vie, tout en respectant l'environnement.

L'idée serait de pouvoir « trouver » une ancienne cabine téléphonique et ainsi obtenir un rendu tel que le modèle ci-dessous :



Le maire indique qu'il a fait les démarches auprès d'Orange en ce sens.

Le Maire lance le débat et demande de délibérer.

Il propose de passer au vote et demande à l'assemblée de se prononcer :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal se prononce sur le vote :

CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
POUR : 9

• POINT BUDGET 2019 et PRESENTATION BP 2020

Le Maire informe l'assemblée des chiffres du budget au 31 décembre 2019.

La situation est conforme, voire meilleure que les prévisions prévues.

Cela permettra de réaliser un budget 2020 dans de bonnes conditions.

Il en profite pour présenter un budget primitif 2020, et indique que ce budget n'est qu'à titre indicatif mais que seule l'équipe élue en mars 2020 sera chargée de réaliser celui-ci et de le voter.

• QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H heures.

Le secrétaire de séance.

Jean Luc DELLA VEDOVE

ANNEXE 1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Collectivité : ROQUEBRUNE

Date		Nombre de Membres		Suffrages		
Séance	Convocation	En exercice	Présents	Exprimés	Pour	Contre
24/02/2020	05/02/2020	10	7	7	7	0

Membres présents :

DESENLIS Benoît – DELLA-VEDOVE Patrice – PILATI Franck – CAZES Patrice – BIANCHINI Jean – LAILLE Arnaud – DELLA-VEDOVE Jean-Luc -

Membres absents : GOUTX Virginie – PERES Sandra – GOULU MARTINAT Chantal

Secrétaire de séance : DELLA-VEDOVE Jean Luc

OBJET : Délibération d'affectation des résultats de l'exercice 2019

Le conseil Municipal de Roquebrune réuni sous la présidence de DELLA VEDOVE Patrice, après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2019 dont les résultats, conformément au compte de gestion, se présentent comme suit :

Section de Fonctionnement

Résultat de l'exercice 2019 Qui est égal au compte 12 « résultat de l'exercice » figurant au compte de gestion	A	2947,72
Report à nouveau (solde créditeur « 110 » ou débiteur « 119 » du compte de gestion)	B	0
Résultat de fonctionnement cumulé au 31 décembre 2019	A+B	2947,72

Section d'Investissement

Solde d'exécution (avec les résultats antérieurs)	C	3386,51
Restes à réaliser		
Dépenses	Recettes	Soldes des restes à réaliser
		0
Besoin de financement à la section d'investissement		
	E=C + D	E
		3386,51

Décide d'affecter au budget pour 2020, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2019 de la façon suivante :

1°) – couverture du besoin de financement de la section d'investissement en votant au compte 1068 «excédents de fonctionnement capitalisés » la somme de	F	0
2°) – le surplus (A+B-F) est affecté en recettes de fonctionnement et porté Sur la ligne budgétaire 002 « excédent de fonctionnement reporté »		2947,72

Certifié exécutoire compte tenu de la réception en préfecture ou sous-préfecture
Le.....
Et publié le.....

Cachet de la collectivité

Pour extrait conforme,
Le Maire – le Président (1)

(1) rayer la mention inutile

BALANCE GENERALE

Fonctionnement	Budget Primitif	Budget Supplémentaire	Décisions Modificatives	Réalisations	Différence
Dépenses	23 482.83	0.00	0.00	21 034.45	2 448.38
Recettes	32 436.93	0.00	0.00	32 936.27	-499.34
Dépenses 002	8 954.10	0.00	0.00	0.00	8 954.10
Recettes 002	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total	0.00	0.00	0.00	11 901.82	0.00

Investissement	Budget Primitif	Budget Supplémentaire	Décisions Modificatives	Réalisations	Différence
Dépenses	16 478.54	0.00	0.00	13 092.03	3 386.51
Recettes	12 758.93	0.00	0.00	12 758.93	0.00
Dépenses 001	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Recettes 001	3 719.61	0.00	0.00	0.00	3 719.61
Total	0.00	0.00	0.00	-333.10	0.00

Total Général	0.00	0.00	0.00	11 568.72	0.00
----------------------	-------------	-------------	-------------	------------------	-------------

ANNEXE 2

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Collectivité : ROQUEBRUNE - BUDGET PRINCIPAL

Date		Nombre de Membres		Suffrages		
Séance	Convocation	En exercice	Présents	Exprimés	Pour	Contre
24/02/2020	05/02/2020	10	7	7	7	0

Membres présents :

DESENLIS Benoit – DELLA-VEDOVE Patrice – PILATI Franck – CAZES Patrice – BIANCHINI Jean – LAILLE Arnaud – DELLA-VEDOVE Jean-Luc -

Membres absents : GOUTX Virginie – PERES Sandra – GOULU MARTINAT Chantal

Secrétaire de séance : DELLA-VEDOVE Jean Luc

OBJET : Délibération d'affectation des résultats de l'exercice 2019

Le conseil Municipal de Roquebrune réuni sous la présidence de DELLA VEDOVE Patrice, après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2019 dont les résultats, conformément au compte de gestion, se présentent comme suit :

Section de Fonctionnement

Résultat de l'exercice 2019 Qui est égal au compte 12 « résultat de l'exercice » figurant au compte de gestion	A	14566,54
Report à nouveau (solde créditeur « 110 » ou débiteur « 119 » du compte de gestion)	B	183 206,65
Résultat de fonctionnement cumulé au 31 décembre 2019	A+B	197 773,19

Section d'Investissement

Solde d'exécution (avec les résultats antérieurs)	- 846 19,63 (2019) + 23 225,87 (2018)	C	- 61 393,76
Restes à réaliser			D
Dépenses	Recettes	Soldes des restes à réaliser	- 8845,44
16 792,46	7947,02		
Besoin de financement à la section d'investissement			E
			E-C + D
			- 70 239,20

Décide d'affecter au budget pour 2020, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2019 de la façon suivante :

1°) – couverture du besoin de financement de la section d'investissement en votant au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » la somme de	F	- 70 239,20
2°) – le surplus (A+B-F) est affecté en recettes de fonctionnement et porté Sur la ligne budgétaire 002 « excédent de fonctionnement reporté »		127533,99€

Certifié exécutoire compte tenu de la réception en préfecture ou sous-préfecture
Le.....
Et publié le.....

Cachet de la collectivité

Pour extrait conforme,
Le Maire – le Président (1)

(1) rayer la mention inutile

BALANCE GENERALE

Fonctionnement	Budget Primitif	Budget Supplémentaire	Décisions Modificatives	Réalisations	Différence
Dépenses	311 147.93	0.00	5 800.00	146 150.50	170 797.43
Recettes	127 941.28	0.00	5 800.00	160 717.04	-26 975.76
Dépenses 002	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Recettes 002	183 206.65	0.00	0.00	0.00	183 206.65
Total	0.00	0.00	0.00	14 566.54	0.00

Investissement	Budget Primitif	Budget Supplémentaire	Décisions Modificatives	Réalisations	Différence
Dépenses	167 953.25	0.00	5 800.00	95 183.23	78 570.02
Recettes	144 727.38	0.00	5 800.00	10 563.60	139 963.78
Dépenses 001	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Recettes 001	23 225.87	0.00	0.00	0.00	23 225.87
Total	0.00	0.00	0.00	-84 619.63	0.00

Total Général	0.00	0.00	0.00	-70 053.09	0.00
----------------------	-------------	-------------	-------------	-------------------	-------------